



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00848

Numéro SIREN : 421 100 645

Nom ou dénomination : LA BANQUE POSTALE

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2015 sous le numéro de dépôt 86074

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 16-09-2015

N° DE DEPOT : 2015R086074

N° GESTION : 2005B00848

N° SIREN : 421100645

DENOMINATION : LA BANQUE POSTALE

ADRESSE : 115 rue de Sevres 75275 Paris cedex 06

DATE D'ACTE : 01-09-2015

TYPE D'ACTE : Procès-verbal du conseil de surveillance

NATURE D'ACTE : Démission de membre



LA BANQUE POSTALE

*Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 4 046 407 595 euros
Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris cedex 06
421 100 645 RCS Paris*

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 30 JUILLET 2015

EXTRAIT

Le 30 juillet 2015, à 15 heures, le Conseil de surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège social 115, rue de Sèvres, 75275 Paris, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émarginé la feuille de présence :

- Monsieur Philippe Wahl, Président,
- Monsieur Marc-André Feffer, Vice-Président,
- Madame Marie-Pierre de Bailliencourt,
- Monsieur Yves Brassart,
- Madame Nathalie Dieryckxvisschers,
- Monsieur Jean-Paul Forceville,
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefebvre,
- Madame Catherine Le Floch,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Christiane Marcellier,
- Madame Maryvonne Michelet
- Madame Françoise Paget-Bitsch,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas.

Est absente et excusée :

- Madame Hélène Wolff qui a donné pouvoir à Madame Maryvonne Michelet de la représenter.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Rémy Weber, Président du Directoire,
- Monsieur Dominique Bocquet, Commissaire du Gouvernement,
- Madame Marie-Christine Jolys, représentant le cabinet KPMG, Commissaire aux comptes,
- Madame Laura Herbin, représentant le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes,
- Madame Florence Lustman, Directeur Financier
- Monsieur Yann Coupris, Directeur des Comptabilités, pour le point 2 de l'ordre du jour.

Monsieur Laurent Le Boterve, Secrétaire du Comité d'Entreprise, dûment convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Bernard de Marnhac, assisté de Madame Laure Trillat, assure les fonctions de Secrétaire.

Le **Président du Conseil de surveillance** constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

.....

Le **Président du Conseil** rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

7. Questions diverses

.....

7. Questions diverses

- a. **Démission de Marc-André Feffer à compter du 1^{er} septembre 2015**
 - Cooptation d'un nouveau membre du Conseil de surveillance**
 - Nomination d'un nouveau vice-président du Conseil**
 - Nomination d'un nouveau Président du Comité stratégique**
-

- *Le Conseil de surveillance prend acte de la démission à compter du 1^{er} septembre 2015 de Monsieur Marc-André Feffer de ses fonctions de membre et de vice-président du Conseil de surveillance et de président du Comité stratégique.*
 - *Le Conseil de surveillance décide à l'unanimité de coopter en qualité de membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Marc-André Feffer, Monsieur Nicolas Routier à compter du 1^{er} septembre 2015 et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur soit jusqu'au 26 février 2018. Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.*
 - *Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité, Monsieur Yves Brassart n'ayant pas pris part au vote, de désigner Monsieur Yves Brassart, en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance et de Président du Comité stratégique à compter du 1^{er} septembre 2015 et pour la durée de son mandat de membre du Conseil.*
-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le **Président du Conseil de surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président du Conseil de surveillance et le Vice-président du Conseil de surveillance.

Monsieur Philippe Wahl
Président du Conseil de surveillance

Monsieur Marc-André Feffer
Vice-président du Conseil de surveillance